



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

directeurs d'école

Question écrite n° 72579

Texte de la question

M. Jean Ueberschlag attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les conditions actuelles de fonctionnement des écoles primaires confrontées aux carences de direction. Alors qu'un très grand nombre de postes de directeurs sont aujourd'hui vacants, nombreux sont aussi les directeurs d'écoles engagés dans un mouvement de grève administrative, en raison notamment d'une insuffisance de compensation en matière de rémunération et de temps de décharge. Cette situation ne manque pas de perturber le bon fonctionnement des écoles ainsi que la gestion de la carte scolaire. Il lui demande par conséquent quelles mesures il envisage de prendre pour mettre fin à ces difficultés et améliorer le statut des directeurs d'école.

Données clés

Auteur : [M. Jean Ueberschlag](#)

Circonscription : Haut-Rhin (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72579

Rubrique : Enseignement maternel et primaire : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 février 2002, page 522